

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR EVITER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0019547

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2525 Société : RET / RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Zouine Abdelkarim Date de naissance : 15/06/48

Adresse :

Tél. 05 89 03 37 1 Total des frais engagés : 580,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BERRADA SOUNI CHAKI
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tel : 05 22 99 45 0

Date de consultation : 12/11/2019

Nom et prénom du malade : Zouine . abdelkarim Age : 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même,

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

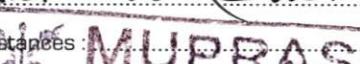
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



 **MUPRAS**

14 NOV. 2019

ACCUEIL

11.12.2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.11.2014	Dr BERRADA SOUNI CHAND Ophtalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Virginie 3ème Etage Casablanca - Tél : 05 22 99 45 11	2	2500,-	Dr. BERRADA SOUNI CHAND Ophtalmologue Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Virginie 3ème Etage Casablanca - Tél : 05 22 99 45 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur *	Date	Montant de la Facture
	12/11/2019	332,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

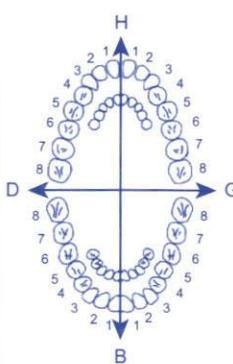
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

valable 3 mois

2525

Le 12/11/2019

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné : Dr. BERRADA SOUNI CHAKIR

Ophthalmologiste

Galerie Familia Angle Rue Jura

Av. Vergne 3ème Etage Marif

Tél: 05 22 99 45 00

Certifie que Mlle, Mme, Mr:

grine, abdellah

Présente

glandome luxation simple

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Anti-glandomatous x 1 an. 100%

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIR

Ophthalmologiste

Galerie Familia Angle Rue Jura

Av. Vergne 3ème Etage Marif

Casablanca - Tél: 05 22 99 45 00

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Lazer

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agree Pour Permis De Conduire

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophthalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
Casablanca, le : 12-11-2010
Galerie Familia Angle Rue Jura
Casablanca - Tel. n° 22.99.45.68/69

110.70 X 3
338.10.

x demand. by (N.D.N)



12-11-2010

الدكتور براادة السنی شکیب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الجول عدسة الاتصال - الليزر - أخبيوغرافي

لزيك - إزالة الحالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لـ أمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على القيادة

الدار البيضاء ، في :

Dr. Zine abdellah



Ag 21/11/2010

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophthalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
Casablanca - Tel. n° 22.99.45.68/69

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien cinéma)

Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca

Tél. : 0522.99.45.68/69

رواق فاميليا زاوية زنقة جورا و أوفرني (سينما فاميليا سابقا)

الطابق - المعارف - الدار البيضاء

الهاتف : 0522.99.45.68/69

Ophthalmics

Ophthalmics

Ophthalmics

Xolamol®

(Dorzolamide, Timolol)

SOLUTION
OPHTALMIQUE
STÉRILE

جمجمون فارما
Jamjoom Pharma

olamol®

(Dorzolamide, Timolol)

SOLUTION
OPHTALMIQUE
STÉRILE

جمجمون فارما
Jamjoom Pharma

olamol®

(Dorzolamide, Timolol)

SOLUTION
OPHTALMIQUE
STÉRILE

جمجمون فارما
Jamjoom Pharma

PPV : 110 DH 70



6 281280 045088

PPV : 110 DH 70



31280 045088

PPV : 110 DH 70



281280 045088